



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Statistiques

Question écrite n° 4739

### Texte de la question

M Pierre Lequiller attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur le fait que, lorsque sera clos, le 6 novembre au soir, le scrutin du referendum, la plupart des Français auront été appelés aux urnes à sept reprises différentes au cours de l'année 1988. Afin de justifier, s'il en était besoin, l'imperieuse nécessité de regrouper, dans l'avenir, les consultations électorales, il lui demande de bien vouloir lui communiquer les chiffres ci-après : 1o le montant global des dépenses afférentes à l'ensemble des élections intervenues en 1988 ; 2o le montant détaillé de ces mêmes dépenses (présidentielle, législatives, cantonales, référendaires) et la répartition financière de ces dépenses entre l'État et les collectivités locales.

### Texte de la réponse

Reponse. - Il est encore trop tôt pour établir le coût exact des différentes consultations nationales citées par l'honorable parlementaire. En l'état actuel des estimations, le coût de l'élection présidentielle s'élève à 761 millions de francs et celui des élections législatives à 521 millions. Par ailleurs, les dépenses relatives aux élections cantonales sont évaluées à 246 millions de francs et celles engendrées par le referendum à 221 millions. On aboutit ainsi à un coût total, pour l'État, de 1 749 millions de francs. Ces sommes comprennent le remboursement aux communes des dépenses correspondant aux frais d'assemblées électorales (aménagement des lieux de vote suivi de leur remise en état, entretien, mise en place et enlèvement des panneaux d'affichage) conformément aux dispositions de l'article L 70 du code électoral. De ce fait, les dépenses restées à la charge des communes ne devraient revêtir qu'une importance marginale par rapport aux sommes précitées ; en effet, le remboursement par l'État des cadres des listes électorales et des listes d'emargement, de même que les subventions pour acquisition d'urnes ou d'isoloirs ne sont pas inclus dans les statistiques ci-dessus, les sommes correspondantes ne pouvant être rattachées à une élection déterminée. Elles auront représenté à la fin de cette année environ 80 millions qui s'ajoutent à la charge totale supportée par l'État.

### Données clés

**Auteur :** [M. Lequiller Pierre](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4739

**Rubrique :** Elections et referendums

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 octobre 1988, page 3078